

**AXWAY**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LES ÉCHOS D'AVRIL 2023

NEWS

ACCORD EGALITE PROFESSIONNELLE et QUALITE DE VIE

La CFDT a signé

La CFDT a signé un nouvel accord Egalité Professionnelle femmes / hommes & Qualité de vie.

-Durée 3 ans pour **gommer les écarts de salaire** entre femmes/hommes grâce à une **enveloppe dédiée de 150.000€ bruts**.

-Rappel du droit à la déconnexion et l'équilibre des temps de vie professionnelle et personnelle.

-**Soutien familial** plus poussé grâce aux congés octroyés aux salariés

(congé du proche aidant, congé de solidarité familiale, congé de présence parentale). Et le don de jours de repos bientôt dans un accord d'entreprise.

-Renforcement de la **prévention & lutte contre les violences sexistes et sexuelles** sur le lieu de travail.

-Pris en compte de la **Prévention & lutte contre le harcèlement moral**, pour citer que cela.

L'intersyndicale CFDT/CGT tiendra prochainement des sessions d'information sur les avancées obtenues.

L'accord Egalité Professionnelle est accessible [ICI](#).



ELLES BOUGENT CHEZ AXWAY Journée du numérique le 6 avril à la Tour W

Après le [Forum Réseaux et Carrières au féminin](#), Axway a convié 30 jeunes collégiennes à venir découvrir nos métiers à l'occasion de la journée « [Elles bougent pour le numérique](#) ».

Une journée et quatre objectifs :

- Informer de la variété des métiers du numérique et les parcours supérieurs qui permettent d'y accéder.
- Susciter des envies d'orientation et de carrière au travers des témoignages de marraines d'Axway.
- Mettre en avant toutes les marraines et relais des métiers du secteur numérique
- Déconstruire les idées reçues, stéréotypes et blocages en montrant que les femmes ont leur place dans le numérique.

Pour suivre nos [actualités](#), un seul [clic](#) suffit.



ACTU SOCIALE

TR & TITRE DE TRANSPORT

CRA soumis en retard !!!

Lorsque le Compte rendu d'activité est **soumis en retard**, **zéro TR** et **pas de remboursement du transport** et vous n'êtes parfois pas averti ! Surveillez bien vos remboursements, un oubli de soumettre peut arriver même s'il vaut mieux l'éviter.

Questionnée lors du CSE, la direction confirme l'absence de procédure, pour le moment c'est à l'appréciation de chaque assistante. Nous demandons à ce qu'un process soit mis en place pour que tous les salariés soit traités de la même façon sans différenciation faite en fonction de leur assistante.

N'oubliez pas de demander la régularisation sur le mois d'après si vous êtes concernés !

REFORME DES RETRAITES

L'intersyndicale déterminée

Le 28 mars dernier marquait une 10ème journée de manifestation contre la réforme des retraites, les manifestants restent motivés.

Le gouvernement de Madame Borne a utilisé l'arsenal constitutionnel (44-2, 44-3, 47-1 et 49-3) pour faire adopter son projet de réforme.

Désormais, il se tourne vers les sages du Conseil Constitutionnel pour examiner le texte. La décision sera rendue le 14 avril prochain. En attendant, l'intersyndicale appelle à une **11ème journée de mobilisation contre la réforme le jeudi 6 avril**.



N.A.O SUR LES SALAIRES CFDT/CGT demandent un 2nd cycle augmentation

Nous avons [analysé ici](#) la réponse de M. DONOVAN, à notre lettre dans laquelle nous avons attiré son attention sur la nécessité d'un 2nd cycle d'augmentations des salaires pour compenser l'inflation.

L'intersyndicale CGT/CFDT a réitéré sa demande de négociations sur les salaires dans un [tract](#) ainsi qu'un courrier adressé au CEO d'Axway dont vous pouvez en prendre connaissance dans notre [billet de blog](#).

Calendrier du dialogue social dans l'entreprise

CSE

Négociations

Le 20 avril 2023

Le 06 avril



Ce n'est qu'un au revoir...

Suite aux départs de nos camarades, la CFDT recrute pour les élections professionnelles de fin d'année 2023 😊

Départ en retraite des piliers de la CFDT

Parce que toutes les bonnes choses ont une fin, nos camarades **Patrick ALLOMBERT** et **Michel HOLLANDE** cèdent leur place et ouvrent les bras à la retraite professionnelle bien méritée.

Vous les avez aimés, détestés, appréciés ? Ils ne vous ont pas laissé indifférents !!!!

Ils sont restés investis jusqu'au bout dans leur travail ainsi que dans leur combat syndical. Ils étaient là pour vous, pour nous. Engagés, ils ont défendu vos droits et ont porté vos revendications, pour protéger vos acquis et améliorer vos conditions de travail.

Ce n'est pas toujours facile d'être sur des projets tout en s'investissant dans la défense des droits des salariés. Mais ils l'ont fait. Messieurs, la CFDT vous remercie pour tout ce que vous avez apporté notamment, votre engagement et votre investissement sans faille. Profitez de cette nouvelle vie qui s'offre à vous. Vous nous manquerez... **Bonne retraite !**

merci !

Patrick ALLOMBERT

Après plus de 30 ans d'ancienneté, il restera une des figures emblématiques d'Axway. Autant pour son expérience professionnelle notamment son expertise très pointue et désormais quasi introuvable sur l'AS400 que pour son phrasé et son utilisation de la langue de Molière.

Ci-dessous un extrait de son mail de départ, prouvant qu'il n'a pas perdu de sa superbe :-)

« Salut à vous toutes et tous,
Cette fois c'est sûr, je pars le 31 Mars 2023. Je quitte le navire pour un autre navire (il y a sur terre trois types d'hommes : les vivants, les morts et ceux qui vont en mer) ».



Bonne retraite à toi Patrick !

Michel HOLLANDE

Vous avez peut être participé à son pot de départ en retraite qui a été un moment plein d'émotion.

Michel restera dans nos cœurs pour son franc parler, son humour inimitable, cette joie de vivre et ce sourire qui ne le quitte jamais.



Bonne retraite à toi Michel !

ELECTIONS au CSE : on compte sur vous !

Les prochaines élections professionnelles pour élire les membres du CSE auront lieu en octobre/novembre 2023.

La CFDT recrute... On compte sur vous... Rejoignez nous pour gagner en rapport de force et de représentation.

Nous vous invitons très chaleureusement à venir discuter avec nous ou à nous écrire. Alors n'hésitez plus !

Être sur nos listes et VOTER POUR VOS REPRESENTANTS CFDT EN NOVEMBRE 2023 !! pour nous permettre de continuer notre travail et de faire encore plus pour tous les salariés !

Aidez-nous à porter vos revendications. **Nous donnerons de la voix à votre voix.**

Les élections professionnelles, un moment important pour NOUS, salariés. Pour la CFDT, il est nécessaire d'avoir des élus nombreux et représentatifs de chaque catégorie professionnelle, dans chaque établissement. Ne restez pas seul, rejoignez un collectif motivé qui se bat pour vous.

Soyez candidats sur les listes CFDT, Contactez les représentants et élus CFDT. Ils ne manqueront pas de venir à votre rencontre.





Egalité de traitement : communication des bulletins de salaire de collègues masculins est possible !

Accéder à la preuve peut s'avérer difficile pour les salariés, notamment lorsqu'il est question d'établir une discrimination ou une inégalité de traitement vis-à-vis de collègues. D'autant que bien souvent, les seuls éléments pouvant démontrer de tels agissements sont aussi susceptibles de porter atteinte à la vie privée...

Alors comment, dans ces situations particulières, le juge doit-il articuler droit à la preuve et respect de la vie personnelle ? Jusqu'où peut-il aller ? C'est à ces importantes questions que la Cour de cassation vient de répondre. **Cass.soc.08.03.23, n° 21-12492.**



Les faits

Travaillant depuis 2009 pour une compagnie d'investissements financiers, une salariée y a enchaîné plusieurs postes, et ce, jusqu'à son licenciement en 2019. Considérant être victime

d'une **inégalité salariale** qu'elle a subie par rapport à certains de ses collègues masculins ayant occupé ce même poste de COO, elle envisage de saisir le juge.

Mais reste alors à faire la **démonstration de cette inégalité**. Pour cela, encore faut-il qu'elle dispose de suffisamment d'éléments de preuve !

La salariée saisit donc le **conseil de prud'hommes en référé** et demande la communication d'éléments de comparaison déte-

nus par ses deux employeurs successifs, sur le fondement de l'article 145 du Code de procédure civile.

Pour les employeurs :

Une **atteinte au respect à la vie personnelle** non indispensable. Les employeurs contestent cette décision.

le **juge des référés fait droit à la demande** de la salariée et ordonne aux employeurs de communiquer, **sous astreinte**, les bulletins de paie de 8 salariés.

Pour la Cour de cassation :

Des **bulletins de paie indispensables à démontrer l'inégalité de traitement**. La Cour de cassation va pourtant approuver les juges du fond. Elle commence par rappeler les principes suivants :

- Le droit à la **protection des données** à caractère personnel n'est **pas un droit absolu**.
- Le droit à la **preuve** peut justifier la production d'éléments portant **atteinte à la vie personnelle**.

Décision complète [ICI](#)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1er avril 2021, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) est devenue en Ile de France, la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS).

- **DREETS** (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) en métropole.
- **DEETS** (Directions de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) en outremer.

La DRIEETS a repris les missions de la DIRECCTE. Elle est le partenaire économique et social des entreprises, salariés, demandeurs d'emploi, partenaires sociaux et territoriaux, acteurs de l'insertion et des consommateurs.

Textes : Décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020



ADHÉRER À LA CFDT Plus nombreux, plus forts !

Cotisation syndicale = Déduction fiscale*

* 66% du montant de la cotisation syndicale sont déductibles de l'impôt sur le revenu.
Les adhérents non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt.

INFORMATION SYNDICALE CFDT AXWAY

Rédaction et impression :
Tour W, 102 Terrasse Boieldieu - 92085 Paris La Défense CEDEX

Adressez questions et suggestions à vos élus CFDT

Chantal PIERREVIL	DS et conseillère du salarié	1.2417
Angélique ROUZE	élue Titulaire au CSE	1.2634
Patrick ALLOMBERT	élue Titulaire au CSE	1.2162
Michel HOLLANDE	RS au CSE	1.2288